

## ALLEMAGNE

### 3.1 FINANCEMENT POUR LA SANTE ET RENFORCEMENT DES SYSTEMES DE SANTE

3.1.1 Nous poursuivrons nos efforts en vue de fournir au moins 60 milliards de dollars pour lutter contre les maladies infectieuses et améliorer les systèmes de santé. (Réaffirmé en 2008 et 2009 : Nous réaffirmons les engagements que nous avons déjà pris, notamment celui d'investir 60 milliards de dollars pour lutter contre les maladies infectieuses et renforcer le système de santé d'ici à 2012).

Les droits de l'homme universels et les objectifs internationalement reconnus en matière de santé et de développement constituent le cadre d'action essentiel pour la politique de développement allemande dans le domaine de la santé. Les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) sont particulièrement pertinents dans ce domaine. Les engagements de l'Allemagne concernant le secteur de la santé visent à fournir des soins de santé financés de manière efficace et équitable, et qui soient accessibles à tous. Les soins de santé désignent la prévention, le traitement et la réhabilitation, l'objectif étant de traiter les problèmes de santé en fonction des besoins des intéressés. L'Allemagne soutient le respect des droits des citoyens et aide les États à assumer leurs obligations. L'élimination des causes structurelles des carences en matière de fourniture des soins et le renforcement des approches participatives sont déterminants pour les priorités de l'action dans ce domaine qui sont :

- renforcer les systèmes de santé : en particulier, contribuer à la formation des personnels de santé et à la gestion des ressources humaines, au développement de systèmes de financement et de la protection sociale reposant sur la solidarité, et à la définition d'approches transversales pour la promotion de la santé ;
- renforcer la prévention et le traitement du VIH/sida et d'autres maladies infectieuses ;
- améliorer la santé des femmes et des enfants et en particulier, renforcer les droits et les choix des femmes concernant la contraception, la grossesse et l'accouchement.

Au cours des trois dernières années, l'Allemagne a augmenté régulièrement ses engagements en termes d'APD au profit du secteur de la santé, qui se traduiront concrètement par des versements.

#### APD bilatérale et multilatérale de l'Allemagne en termes de santé (en millions de dollars, chiffres arrondis) selon le CAD de l'OCDE

engagements			versements		
2007	2008	2009	2007	2008	2009
788	1023	1050	758	949	957

3.1.2. Nous mobiliserons un soutien au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (+ Déclaration du G8 de Muskoka : Nous réaffirmons notre volonté d'approcher le plus possible de l'accès universel à la prévention, aux traitements, aux soins et au soutien en ce qui concerne le VIH/sida. Nous soutiendrons les efforts déployés dans les pays pour atteindre cet objectif en assurant le succès de la troisième conférence de reconstitution volontaire du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme en octobre 2010.

Contributions du G8 au Fonds mondial (montant des versements, en millions de dollars courants)			
Donateur G8	2001-2008	2009	2010
Allemagne	683,76	278,50	270,20

3.1.3 Nous nous appuyerons sur le précieux groupement mondial du G8 pour le vaccin contre le VIH, nous augmenterons l'investissement direct et nous ferons progresser les travaux sur les incitations de marché pour compléter la recherche fondamentale par des mécanismes tels que les partenariats public-privé et des mécanismes de garantie d'achat futur afin d'encourager le développement de vaccins, de microbicides et de médicaments contre le sida, le paludisme, la tuberculose et d'autres maladies négligées.

Depuis 2005, l'**Allemagne** (par l'intermédiaire du ministère fédéral de l'éducation et de la recherche) a fourni environ 500 000 dollars au Partenariat Europe-pays en développement sur les essais cliniques (EDCTP) pour la recherche sur des vaccins contre le sida. Toujours dans le cadre de l'EDCTP, des financements d'un montant approximatif de 3,8 millions de dollars ont été fournis depuis 2005 pour la recherche sur les médicaments et des vaccins contre le paludisme. La recherche sur les médicaments et les moyens de diagnostic pour la tuberculose a également bénéficié d'un soutien (environ 530 000 dollars depuis 2005). Le Partenariat Europe-pays en développement sur les essais cliniques (EDCTP) a été créé en 2003 pour permettre à l'Europe de faire face à la crise sanitaire mondiale provoquée par les trois maladies liées à la pauvreté, à savoir le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme. Il s'agit d'un partenariat entre 14 États membres, plus la Norvège, la Suisse et les pays subsahariens. Ce partenariat aide les États membres de l'UE à intégrer et coordonner leurs programmes nationaux de recherche et développement et à instaurer des partenariats avec leurs homologues africains. Les financements de l'EDCTP comprennent toujours une aide à la formation, au renforcement des capacités et à la mise en réseau (cf. 3.1.5). Par ailleurs, le ministère fédéral de l'éducation et de la recherche finance une initiative nationale en faveur de vaccins contre la tuberculose (environ 11 millions de dollars depuis 2005).

Depuis 2007, l'Allemagne a fourni environ 5,1 millions de dollars au Partenariat international pour les microbicides (IPM), par l'intermédiaire du ministère fédéral de la coopération économique et du développement.

**3.1.4.** Nous soutiendrons le renforcement des capacités dans les pays les plus vulnérables en matière de surveillance des maladies et de systèmes d'alerte précoce et renforcerons les capacités de diagnostic et la recherche sur les virus

Le gouvernement **allemand, solidaire de la communauté internationale**, a apporté une contribution totale de 39,46 millions de dollars pour soutenir la préparation à la pandémie de la grippe dans les pays à faible revenu. Environ 23,14 millions de dollars ont été versés directement à l'OMS en décembre 2009 au profit de son Plan de riposte mondiale à la grippe H1N1 et de la distribution de vaccins dans les pays en développement. Le reste, soit environ 16,32 millions de dollars, a été alloué à des mesures de soutien bilatéral. L'initiative allemande de préparation à la pandémie, lancée en septembre 2009, est chargée de gérer la contribution bilatérale et de soutenir le renforcement des capacités de base pour la mise en œuvre du Règlement sanitaire international et la préparation aux pandémies, y compris la surveillance des maladies et les systèmes d'alerte précoce. Cette initiative, qui repose sur une approche par la demande, soutient les acteurs pertinents dans les pays partenaires. À ce jour, 29 propositions émanant de 17 pays ont été approuvées pour bénéficier d'un financement et en sont à différentes phases de mise en œuvre (au 31.03.2011).

**3.1.5** Les pays du G8 s'emploieront à accroître le nombre de travailleurs du secteur de la santé pour atteindre l'objectif fixé par l'OMS de 2,3 pour 1000 habitants, en commençant par un partenariat avec les pays africains dans lesquels nous intervenons actuellement et qui connaissent une pénurie aiguë dans ce domaine.

L'**Allemagne** est consciente du fait que la pénurie de personnels de santé est l'une des difficultés majeures que rencontrent les systèmes de santé et le principal obstacle à la réalisation des OMD liés à la santé. C'est pourquoi tous les programmes de renforcement des systèmes de santé ont un volet « renforcement des capacités » et « renforcement institutionnel ». En outre, les financements des essais cliniques réalisés par l'EDCTP en Afrique subsaharienne comportent systématiquement des fonds destinés au renforcement des capacités, à la mise en réseau et à la formation. Le soutien apporté aux projets de l'EDCTP via le ministère fédéral de l'éducation et de la recherche (cf. 3.1.3) contribue à cette mission.

L'Allemagne a versé environ 1,3 million de dollars à l'Alliance mondiale pour les personnels de santé pour la mise en œuvre de son plan d'action. Enfin, l'Allemagne soutient fermement l'adoption du Code de pratique de l'OMS pour le recrutement international des personnels de santé et participe à l'élaboration des lignes directrices de l'UE sur la santé pour les aligner sur le Code de pratique de l'OMS. L'Allemagne ne pratique pas une politique active de recrutement à l'étranger. En revanche, elle soutient l'amélioration de la situation des ressources humaines dans le secteur de la santé dans les pays en développement par des programmes de réintégration des spécialistes formés en Allemagne et par une affectation temporaire d'experts allemands ou européens dans le domaine de la santé.

#### **Exemples de bonnes pratiques :**

**Programme de retour et de réintégration :** 6 à 700 personnes qualifiées (toutes qualifications confondues) rentrent chaque année dans leur pays avec l'appui de l'Allemagne (participation aux frais de transport et complément de salaires pendant une durée maximale de deux ans). 50 à 60 d'entre eux quittent l'Allemagne pour exercer dans le secteur public dans leur pays d'origine. Les principaux pays concernés sont l'Éthiopie, le Ghana, le Cameroun, l'Inde, l'Indonésie et la Syrie.

**Intégration d'experts (Malawi) :** près de 600 professionnels européens travaillent actuellement et transfèrent leurs connaissances et compétences dans 70 pays du monde dans le cadre du programme d'intégration d'experts. Le Malawi en est un bon exemple : le besoin croissant en personnels de santé bien formés ne peut pas être satisfait par le marché de l'emploi local. Il n'existe par exemple que 13 gynécologues pour 12 millions d'habitants. L'Allemagne fournit donc des financements pour permettre l'envoi au Malawi d'experts allemands et européens pour des missions temporaires. Treize experts travaillent actuellement au Malawi dans le cadre de cette initiative, ils forment du personnel médical et participent au développement du système de santé. Ils ont ainsi permis de réduire véritablement la transmission mère-enfant du sida.

---

### 3.2 SANTE MATERNELLE ET SANTE INFANTILE

---

*Nous intensifierons nos efforts pour combler les déficits de financement estimés à 1,5 milliard de dollars, dans le domaine de la protection maternelle et infantile et de la planification volontaire des naissances.*

En ce qui concerne la santé maternelle, l'**Allemagne** s'attache à aider les pays partenaires à renforcer leurs systèmes de santé, à améliorer la santé sexuelle et reproductive des femmes et des mères, et à aider les femmes et les filles à faire valoir leurs droits dans ce domaine. Pour progresser, une croissance économique solidaire est tout aussi importante que le respect des droits de l'homme, et notamment de l'égalité des sexes. Faute de prendre ces principes en compte, les progrès du développement ne seront ni possibles ni durables. La santé et les droits en matière sexuelle et reproductive constituent un droit de l'homme essentiel. Dans la pratique cependant, la discrimination envers les femmes, leur statut juridique incertain et les inégalités entre hommes et femmes sont des causes structurelles qui ont des effets négatifs sur le niveau d'éducation et la santé des femmes et des filles. C'est pourquoi le gouvernement allemand, dans son plan d'action 2009 - 2012, souligne le droit à la santé sexuelle et reproductive et notamment l'accès à la planification volontaire des naissances. L'Allemagne est l'un des donateurs les plus importants dans le domaine de la sécurité contraceptive contre les grossesses non désirées et les maladies sexuellement transmissibles (y compris le sida). L'Allemagne encourage les liens entre prévention du sida et services de santé reproductive et de planification des naissances, notamment pour la prévention de la transmission mère-enfant. Le gouvernement allemand applique diverses stratégies reposant sur les droits, souvent liées entre elles pour améliorer la santé infantile. Les actions dans le domaine de la santé infantile comprennent l'aide à la vaccination, la prévention des maladies infectieuses telles que les diarrhées, le paludisme et les infections respiratoires, les projets de recherche sur le paludisme, l'éducation à la santé et les campagnes d'information, et les approches transversales (éducation, eau et assainissement, énergie propre utilisée par les ménages). Une part considérable des financements fédéraux consacrés à des projets de recherche sur le paludisme dans le cadre de l'EDCTP (cf. 3.1.3) sont destinés à des projets de protection des femmes enceintes, des nouveaux-nés et des enfants de moins de cinq ans.

**Kenya – Bons de santé :** Au Kenya, nombre de femmes pauvres n'ont pas accès à des services de santé adéquats. C'est pourquoi la plupart des enfants naissent à la maison et seulement 42 % de l'ensemble des accouchements bénéficient de l'aide de personnel médical. Des mesures ciblées telles que l'introduction de « bons de santé » subventionnés facilitent l'accès des femmes issues des groupes les plus pauvres à des services de santé de haute qualité assurés par des fournisseurs publics et privés. Plus de 60 000 femmes pauvres ont déjà bénéficié de ces bons et accouché dans de bonnes conditions sous supervision médicale.

**Philippines – santé scolaire :** Aux Philippines, la coopération allemande au développement soutient le ministère de l'éducation pour la mise en œuvre, le développement et l'évaluation du programme « Fit For School » en lien avec l'ONG locale correspondante. Ce programme consiste en des actions concrètes simples à fort potentiel qui associent le brossage des dents supervisé quotidien avec un dentifrice fluoré pour adulte et d'autres mesures de santé telles que le lavage des mains supervisé quotidien avec du savon pour prévenir les maladies gastro-intestinales et respiratoires, ainsi qu'un déparasitage deux fois par an. Ce programme phare du ministère de l'éducation en matière de santé scolaire concerne plus d'1,5 million d'enfants dans les écoles élémentaires et les crèches. En 2009, la Banque mondiale, l'OMS et l'ONU ont retenu ce programme comme un modèle d'innovation en faveur de la santé dans le monde.

---

### 3.3 LUTTE CONTRE LES MALADIES INFECTIEUSES (MALADIES NEGLIGÉES)

---

*Nous devons également accroître nos efforts dans la lutte contre d'autres maladies évitables ... en particulier en accroissant le volume et la qualité de la recherche médicale sur les maladies négligées dans les pays en développement.*

L'**Allemagne** soutient diverses institutions et initiatives internationales de lutte contre les maladies tropicales négligées. Le gouvernement allemand contribue au Programme spécial de recherche et de formation de l'OMS concernant les maladies tropicales depuis 1974 et il est membre de son comité directeur. De 2006 à 2010, environ 4,5 millions de dollars ont été versés à ce programme. Par ailleurs, l'Allemagne soutient le Partenariat Europe-pays en développement sur les essais cliniques (EDCTP) afin de mettre au point des médicaments et des vaccins contre le VIH, le paludisme et la tuberculose. L'Allemagne contribue à des études cliniques par l'intermédiaire du réseau européen d'infrastructures de recherche clinique (ECRIN).

Les maladies tropicales négligées sont généralement traitées dans le cadre du soutien aux systèmes de santé, et non comme une question à part. Tout indique que la surveillance intégrée des maladies dans le cadre du renforcement des systèmes de santé est très efficace, par exemple pour la lutte contre la filariose en Indonésie ou contre la leishmaniose viscérale en Inde, au Bangladesh et au Népal.

En 2009 et 2010, l'Allemagne a fourni environ 750 000 dollars pour des projets de recherche ciblés dans la lutte contre les maladies tropicales négligées en Tanzanie, par l'intermédiaire du ministère fédéral de l'éducation et de la recherche. En outre, un appel a été lancé en 2009 pour créer 3 groupes de recherche sur les maladies tropicales négligées qui bénéficieront entre 2010 et 2014 d'environ 2,5 millions de dollars.

À partir de 2011, l'Allemagne financera pendant 4 ans des partenariats pour le développement de produits pour un montant total de 20 millions d'euros. L'accent sera mis sur les produits destinés aux maladies tropicales négligées et aux maladies qui touchent plus particulièrement les enfants des pays en développement.

### 3.4. Le VIH/SIDA

*Nous élaborerons et mettrons en œuvre un paquet de prévention, de traitement et de prise en charge du VIH, avec l'objectif, dans toute la mesure du possible, d'un accès universel aux traitements du VIH/sida d'ici à 2010. Nous nous engageons à lutter contre toute forme de stigmatisation, de discrimination et de violations des droits de l'homme, et à promouvoir les droits des personnes handicapées et la suppression des restrictions au voyage dont sont victimes les personnes vivant avec le VIH/sida.*

L'**Allemagne** contribue de manière importante au Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme (270 millions de dollars en 2010) qui encourage les partenariats entre pays donateurs et pays bénéficiaires, les entreprises, les fondations privées, la société civile et les groupes de personnes concernées, et qui finance des médicaments pour des traitements antirétroviraux à grande échelle. La coopération au développement bilatérale de l'Allemagne se concentre sur la prévention des infections par le VIH et ne finance l'achat de médicaments que dans des cas exceptionnels.

Caractéristiques de la coopération allemande au développement dans le domaine du VIH :

- Prévention du VIH.
- Lutte contre le VIH comme thème transversal dans tous les secteurs concernés qui bénéficient d'un soutien de la coopération allemande au développement.
- Réponses au VIH à partir d'une approche reposant sur les droits de l'homme.

La lutte contre le VIH se fait de manière intégrée en recourant à des synergies.

- La lutte contre le VIH est liée aux mesures qui encouragent la santé sexuelle et reproductive.
- La lutte contre le VIH va de pair avec le renforcement des systèmes de santé et la sécurité de transfusions sanguines.
- Les financements multilatéraux et la coopération au développement bilatérale de l'Allemagne contribuent ensemble à la lutte contre le VIH.
- En Afrique, la participation du secteur privé à la promotion de la santé et à la lutte contre le VIH est encouragée par les organisations régionales et des programmes sur le lieu de travail.
- Les inégalités entre hommes et femmes sont prises en compte dans la planification, la mise en œuvre et l'évaluation des mesures de lutte contre le VIH.
- Des approches sur la diminution de la douleur sont encouragées ; elles sont considérées comme un moyen efficace de lutter contre le VIH chez les consommateurs de drogues.
- Les conséquences sociales du sida sont atténuées grâce à l'aide apportée aux ménages pauvres, aux enfants orphelins du sida et à d'autres enfants vulnérables.



**Allemagne – Marketing social des préservatifs** – Le marketing social des contraceptifs s'est révélé être une forme particulièrement efficace de prévention. Il suppose de faire appel à des méthodes commerciales de commercialisation d'un produit pour encourager l'utilisation des préservatifs. L'objectif est de fournir à la population des contraceptifs de bonne qualité à un coût abordable. La sensibilisation à la nécessité d'utiliser un préservatif s'effectue par des spots à la télévision ou à la radio, des affiches, des prospectus, le théâtre de rue, etc. Parallèlement, les habitants reçoivent des informations sur son utilisation correcte, ainsi que sur le VIH et le sida. Le soutien financier à ces programmes de marketing social permet de rendre le coût des préservatifs abordable. L'expérience dans plusieurs pays d'Afrique les plus touchés par le sida, mais aussi sur d'autres continents (Cambodge, Thaïlande, Philippines, Brésil) montre le bien-fondé de cette approche. Certains projets fonctionnent déjà si bien qu'ils n'ont plus besoin de soutien financier.

---

---

### 3.5 POLIOMYÉLITE

---

---

*Nous soutiendrons l'initiative pour l'éradication de la poliomyélite pendant la période qui suivra son éradication en 2006-2008, par la poursuite ou l'accroissement de nos contributions en visant l'objectif de 829 millions de dollars et par la mobilisation d'autres donateurs.*

L'**Allemagne** est le troisième partenaire bilatéral en termes de financement (en 2009). Elle a soutenu la lutte contre la poliomyélite par des dispositifs multilatéraux et bilatéraux tout en concernant son aide financière bilatérale sur deux des quatre pays où cette maladie est endémique : l'Inde et le Niger. Par ailleurs, l'Allemagne a annoncé une aide au Tadjikistan d'un montant approximatif de 6,6 millions de dollars pour la lutte contre la poliomyélite pour faire face à la résurgence récente de cette maladie.

L'Allemagne agit en étroite coopération avec l'UNICEF et l'OMS, ainsi qu'avec des partenaires de premier plan tels que la Fondation Bill et Melinda Gates, le Rotary International et d'autres organismes donateurs bilatéraux.

---

---

### 3.6 PALUDISME

---

---

*Nous agirons avec les pays africains pour intensifier la lutte contre le paludisme afin d'atteindre 85 % des populations vulnérables dans le cadre de grandes campagnes qui permettront de sauver 600 000 enfants par an d'ici 2015 et de réduire le poids du fléau pour les économies africaines. Pour mettre en œuvre nos précédents engagements sur le paludisme, nous continuerons de développer l'accès aux moustiquaires à imprégnation longue durée dans l'objectif de fournir 100 millions de moustiquaires grâce à l'aide bilatérale et multilatérale, en partenariat avec d'autres acteurs d'ici la fin 2010.*

Les mesures mises en œuvre par le Fonds pour l'environnement mondial et financées, entre autres, par l'Allemagne jouent un rôle essentiel dans la lutte contre le paludisme. Des produits de remplacement de l'insecticide *dichlorodiphényltrichloroéthane (DDT)* ont été développés en collaboration avec l'OMS. Des initiatives de remplacement du DDT par d'autres méthodes antipaludiques sont mises en œuvre en Afrique, dans le sud du Caucase et au Moyen-Orient. L'Allemagne contribue à la lutte contre le paludisme à travers le Fonds mondial et le Programme d'action européen pour lutter contre le VIH/sida, le paludisme et la tuberculose. L'aide bilatérale de l'Allemagne ne porte pas seulement sur le paludisme. Elle s'inscrit dans le cadre des mesures de renforcement des systèmes de santé et de ce fait, les mesures bilatérales spécifiques de lutte contre le paludisme ne sont pas déclarées au CAD.

---

---

### 3.7 TUBERCULOSE

---

---

*Nous soutiendrons le Plan mondial « Halte à la tuberculose », 2006-2015*

Parallèlement au soutien apporté aux organisations multilatérales (au Fonds mondial par exemple), l'Allemagne participe à la lutte contre la tuberculose grâce à des programmes bilatéraux s'appuyant sur l'approche DOTS (traitement de courte durée sous surveillance directe) et à la stratégie « Halte à la tuberculose », selon les recommandations de l'OMS. Les actions sont menées principalement dans deux régions (le sud du Caucase et l'Asie centrale) et au Pakistan. Dans le cadre des programmes régionaux, la formation transnationale est utilisée et la mise en réseau et le transfert de connaissances entre les pays affectés sont

renforcés. Parallèlement, l'Allemagne soutient directement les programmes nationaux de lutte contre la tuberculose pour assurer l'accès aux médicaments (en collaboration avec la Facilité mondiale d'accès aux médicaments antituberculeux), l'établissement et l'équipement de laboratoires de référence nationaux et locaux, ainsi que d'un réseau de laboratoires de base, en soutenant leurs activités par des jumelages avec des laboratoires allemands de référence supranationale, et la réhabilitation et l'équipement de structures de traitement en coordination avec l'OMS, le Fonds mondial et les autres intervenants de l'Initiative Halte à la tuberculose. L'Allemagne a apporté des contributions significatives à la lutte contre la tuberculose dans les régions susmentionnées en soutenant les programmes nationaux de lutte contre la tuberculose notamment dans les domaines suivants :

- le développement des traitements de courte durée sous surveillance directe (DOTS) de qualité
- l'association du système pénitentiaire à la lutte contre la tuberculose
- le renforcement et le développement de capacités et de réseaux de laboratoires, notamment pour la gestion de la tuberculose polypharmacorésistante (TB-MDR)
- la création de réseaux régionaux et le transfert de connaissances en coopération directe avec l'OMS

Au cours des dix dernières années, l'Allemagne a fourni un montant approximatif de 132 millions de dollars pour les programmes de lutte contre la tuberculose. Environ 17 % des contributions au Fonds mondial s'inscrivent dans la catégorie « lutte contre la tuberculose » (pourcentage des versements au Fonds mondial affectés à la tuberculose).

---

### 3.8 ROUGEOLE

---

L'**Allemagne** ne fournit pas d'aide spécifique pour la lutte contre la rougeole. Cependant, ses contributions à l'OMS et à l'Alliance GAVI contribuent indirectement à la lutte contre la rougeole et à la réduction de la mortalité.